

Publié le 21 juin 2023



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 19 juin 2023

Délibération n° 2023-078

APPEL A PROJETS DE BORDEAUX METROPOLE « COUPE DU MONDE DE RUGBY FRANCE 2023 » : DEMANDE DE SUBVENTION - AUTORISATION

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRESENTS : 42

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOLET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Joël GIRARD, Jean Pierre BRASSEUR, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugénie GASPARD, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Emilie MARCHES, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Marie-Ange CHAUSSOY, Aude BLET-CHARAUDEAU, Daniel MARGNES, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Samira EL KHADIR, Pierre SAUVEY, Léna BEAULIEU, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Marie-Christine EWANS, Kubilay ERTEKIN, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Christine PEYRE, Hélène DELNESTE, Sylvie DELUC, Maria GARIBAL.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION : 5

Mesdames, Messieurs : Mauricette BOISSEAU À Thierry TRIJOLET, Patricia NEDEL À Bastien RIVIERES, Ghislaine BOUVIER À Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Eric SARRAUTE À Jean-Louis COURONNEAU, Patrice LASSALLE-BAREILLES À Maria GARIBAL.

ABSENT(S) : 2

Mesdames, Messieurs : Thomas DOVICH, Antoine JACINTO

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE

Madame Véronique KUHN, Adjointe au Maire Déléguée à l'Education, informe l'Assemblée qu'un appel à projets « Coupe du monde de Rugby France 2023 » a été lancé par Bordeaux Métropole. Une enveloppe globale de 250 000 € TTC a été votée fin 2020 et est répartie entre l'ensemble des porteurs de projet lauréats de l'appel à projets sous forme de subventions.

Bordeaux accueillera de septembre à novembre prochain certains matchs de la coupe du monde de rugby 2023.

Dans ce contexte, un projet d'animation visant à la fois à promouvoir la pratique du rugby et les valeurs défendues par ce sport (dépassement de soi, convivialité, partage) est proposé par la Ville de Mérignac. Celui-ci permettra également de sensibiliser les enfants à de nombreuses questions sociétales qui sont au cœur du projet éducatif de territoire de Mérignac, notamment l'égalité fille/garçon ou encore le développement durable.

Le caractère international de la compétition permettra de faire découvrir aux enfants les cultures des nations accueillies à Bordeaux via des animations artistiques, ludiques et culturelles.

Les objectifs de cette manifestation sont les suivants :

- Favoriser la mixité sociale, l'accessibilité aux activités et la participation de tous les enfants scolarisés à Mérignac
- Sensibiliser aux valeurs du rugby : le vivre ensemble, la convivialité, le partage, l'esprit d'équipe, le dépassement de soi, le fair play ...
- Sensibiliser les enfants à la découverte de nouvelles cultures et développer l'ouverture d'esprit
- Sensibiliser les enfants et les familles aux bonnes pratiques existantes du territoire sur des enjeux sociétaux tels que l'alimentation, le handicap, la différence, la santé et l'environnement.

Le projet comportera deux volets :

- Des animations mises en place sur les différentes structures d'accueil collectif de mineurs de Mérignac, en veillant à faire vivre tous les quartiers de la ville (expositions ambulantes, transports pour accéder aux infrastructures sportives de la ville, inter centres)
- Une journée événement, le samedi 17 juin 2023 à Robert Brettes, réunissant autour d'un tournoi et d'animations culturelles, festives, sportives et culinaires les enfants scolarisés sur l'ensemble du territoire de Mérignac.

Le plan de financement de cet événement s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes		
Intitulé de la dépense	Montant	Partenaire	Montant	Taux
Alimentation	1 500 €	Bordeaux Métropole	15 000 €	100 %
Matériel, équipement	900 €			
Location structures gonflables	8 500 €			
Happening musical – Soirée DJ	3 000 €			
Communication	1 000 €			
Droits SACEM	100 €			
TOTAL DÉPENSES	15 000 €	TOTAL RECETTES	15 000 €	100 %

Il est précisé que les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet sont prévus au BP 2023.

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération métropolitaine n° 2020-470 en date du 27 novembre 2020 validant l'appel à projets « Coupe du monde de Rugby France 2023 »,

Vu l'avis de la Commission Education-Culture-Solidarité-Sport et Familles en date du 8 juin 2023,

ENTENDU le rapport de présentation,

DECIDE :

ARTICLE 1 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à répondre à l'appel à projets « Coupe du monde de Rugby France 2023 » porté par Bordeaux Métropole ;

ARTICLE 2 : d'approuver les termes de la convention définissant les conditions dans lesquelles Bordeaux Métropole attribue une subvention telle que proposée ci-jointe

ARTICLE 3 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et à solliciter Bordeaux Métropole dans le cadre du financement de ce projet à hauteur de 15 000 € ;

ARTICLE 4 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à présenter le dossier de subvention et à signer tout document afférent à ce projet.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 19 juin 2023



Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Secrétaire de séance



Alain ANZIANI
Maire de Mérignac
Président de Bordeaux Métropole

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la Ville.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.